

Cahier des charges

Définir une stratégie de communication et élaborer un plan de communication
SAGE/ Contrat de rivière

2016-2018

Cadrage

Stratégie et plan de communication 2012

Contrat de rivière : Action C-6 « Définition d'une stratégie de communication et création d'outils de communication sur le Contrat de Rivière et le SAGE »

SAGE :

- Organiser, appliquer et faire vivre le SAGE en
 - o Créant et formalisant des échanges réguliers entre les opérateurs du SAGE (D89).
 - o Portant à connaissance le SAGE auprès de tous les opérateurs pour contribuer à un « réflexe » SAGE (D91).
- Partager les connaissances pour contribuer à la réappropriation et au mieux vivre avec nos rivières en
 - o Assurant une communication ciblée sur les différentes thématiques du SAGE (D97 à D 104).
 - o S'appuyant sur les initiatives et les savoirs locaux pour assurer une communication de proximité (D105 à D107).

Objectif

Actualiser la stratégie de communication et le plan de communication élaboré en 2012 en s'appuyant sur les dispositions du SAGE approuvé et des attentes du SIRCC et CLE du SAGE.

La stratégie de communication et le plan de communication proposés devront notamment permettre de

- Faire connaître la démarche SAGE auprès des plusieurs publics
- valoriser les avancées du SAGE et du Contrat mais également favoriser la réalisation des projets
- sensibiliser les populations cibles pour aider au respect du règlement du SAGE
- transformer les obligations et contraintes du SAGE en « fierté » de la population du BV
- développer une culture commune de la rivière et de ses milieux
- partager la connaissance sur les milieux naturels et le patrimoine culturel lié à l'eau
- S'appuyer sur les initiatives et les savoirs locaux pour favoriser la réappropriation des rivières et permettre de recréer une proximité entre les habitants et leurs cours d'eau.
- Clarifier le rôle de chacun sur le territoire (CLE, SIRCC, PNRL, etc). Lisibilité sur qui fait quoi ?
- Favoriser une cohérence des messages et des différentes actions de communication menées

Le plan de communication devra être compatible avec le plan de communication du PNRL (se rapprocher du service communication). La refonte actuelle du site internet du Parc devra être prise en compte.

Contenu

Analyse de l'existant

Diagnostic de l'activité "communication" du SAGE et du Contrat de rivière :

- analyse des actions et outils existants ou prévus (dans le contrat de rivière, SAGE ou autre plan de gestion élaboré, exp plan de gestion de l'Encrême)
- définir leur pertinence, voir s'ils répondent aux objectifs recherchés, aux personnes visées, voir la pertinence de leur fréquence, et s'il faut les adapter, les faire évoluer ou créer d'autres supports.

Pour le SAGE existe actuellement

- Une lettre d'infos (3 n° à ce jour, diffusion par mail)
- Une charte graphique (logos, etc.)
- Une page sur le site internet du Parc (site internet en refonte nouveau site prévu courant d'été 2016)
- des articles dans la presse locale
- une page du site Gesteau et documents du SAGE actuel en ligne
- les groupes « thématiques » suivis de visite de terrain
- Interventions ponctuelles sur le terrain
- Une exposition et un livre relatif au travail mené sur les « regards et paroles d'habitants »
- Oriflammes

Pour le SIRCC

- Lettre : 1er numéro sorti en mars fréquence prévue environ 3 à 4 /an). Porte sur les actions portées en MOA par le SIRCC, notamment sur les volets risques et milieux du contrat de rivière.
- Une charte graphique (logos, etc.)
- Document bilan du contrat de rivière
- Site internet en cours de mise à jour
- Guide riverain sortie prévue en juin
- Banderoles et oui + panneaux
- interventions régulières sur le terrain
- Topoguide - sortie en Mai/juin 2016
- Des actions de nettoyage de la rivière

Prévoir rencontre, entre autres, SIRCC, PNRL (service eaux et rivière et service communication) et CLE (Président M. Perello).

Elaboration de la stratégie et du plan de communication

En s'appuyant, entre autres, sur le 1^{er} plan de communication, le contenu des dispositions du SAGE et les actions du contrat de rivière :

- Choisir des axes stratégiques de la communication
- Identifier les partenaires et les événements récurrents du territoire auxquels le SAGE doit se rapprocher en termes de communication pour envisager des actions communes
- Définir les objectifs et les idées-forces
- Définir les publics prioritaires
- Concevoir une méthodologie et des outils permettant d'établir une communication efficace auprès des différents publics
- Proposer une programmation et deviser des opérations (préciser les moyens financiers et humains à mettre en œuvre)
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation à mettre en place.

Certains outils sont déjà pré identifiés dans le SAGE/ Contrat ou plans de gestion élaborés. Il s'agira de lister tous les outils de communication prévus ou à prévoir. Le plan de communication doit permettre de donner de la cohérence aux différentes actions de communication entreprise dans le cadre du SAGE et du Contrat de rivière par le SIRCC et le PNR L

Le rendu se fera sous forme de fiche et de planning prévisionnel.

Le plan de communication s'échelonnara sur la période 2016-2018, la prise de compétence GEMAPI sur le territoire pouvant apporter des changements importants.

Validation, livrables

Une validation intermédiaire sera faite par le bureau de la CLE. La validation finale de la proposition reviendra à la CLE et aux présidents du SIRCC et de la CLE.

La stratégie et le plan de communication finaux feront l'objet d'un rendu final et/ou éventuellement d'une présentation en CLE par le prestataire.

Une fois validé, le rapport final incluant le plan de communication et les fiches action sera remis en 3 exemplaires papiers et une version numérique.

Le prestataire remettra également un outil (feuilles Excel par exemple) permettant de suivre la réalisation du plan de communication et son efficacité.

Délais

La stratégie proposée et le plan de communication devront être livrés sous 2 mois à compter de la date de signature du devis.